

Envoi par courrier et par courriel

6211-24-052

Québec, le 13 mars 2012

Monsieur Louis Madore  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
800, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage  
Québec(Québec) G1S 4X4

**Objet :   Projet Parc éolien de Rivière-du-Moulin**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6 et 7 mars derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir les informations suivantes :

1. Pourriez-vous préciser le nombre d'éoliennes qui seraient dans les habitats optimal et sous-optimal de la grive de Bicknell tels que définis par le ministère.
2. Selon le ministère, quels types d'activités ou d'infrastructures seraient interdits dans les habitats optimal et sous-optimal de la grive de Bicknell? En quoi consiste l'habitat sous-optimal?
3. Au cours de l'audience publique du BAPE portant sur le projet de parc éolien Montérégie, le MRNF a produit un état d'avancement du développement de l'énergie éolienne sur le territoire québécois. La commission souhaite obtenir une mise à jour de cet état d'avancement.
4. Avez-vous accordé des droits de coupes forestières dans le territoire du Domaine du parc éolien de Rivière-du-Moulin? Si oui, pourriez-vous en préciser la superficie, la localisation (si déjà déterminée) et les situer sur un horizon temporel?
5. Sachant que l'exploitation forestière peut être bénéfique à la grive de Bicknell après 10 à 20 ans et que les pratiques d'éclaircie précommerciales ne lui sont pas propices, quelles mesures pourraient être considérées par le MRNF afin de favoriser les habitats pour cette espèce avienne?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 15 mars prochain, compte tenu la deuxième partie de l'audience débutant le 11 avril prochain à l'hôtel La Saguenéenne de Chicoutimi.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission